

## Formation initiale SST - Sauveteur Secouriste du Travail

### OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'intervenir face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s),
- de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Compétence 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

#### Compétence 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

#### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Tout salarié, employé

#### PRE-REQUIS NECESSAIRE À LA FORMATION :

Pas de pré-requis à la formation

#### MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Progression pédagogique par objectif

Méthode participative avec mises en situation

#### ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée.
- Documentation INRS remise aux participants
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

Il convient d'ajouter un temps supplémentaire de formation, le cas échéant, pour traiter des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

#### VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

- Évaluation continue et formative.
- Le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation et réalisé l'épreuve certificative finale selon la grille de certification des compétences.

En fonction de la réussite de cette épreuve, un certificat « Acteur SST » sera délivré pour une période de 24 mois.

#### ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur spécialiste de la prévention des risques professionnels et des systèmes de management Qualité Sécurité Environnement - Titulaire de l'attestation de compétences « Formateur SST » délivrée par l'INRS

**Durée : 2 jours, soit 14h00**

En inter ou intra entreprise

4 à 10 stagiaires maximum par session

Tarif : nous consulter

**Nous contacter**